



Concours Tirs Extérieurs

Sélectifs aux Championnats de France



SAMEDI 9 & DIMANCHE 10 AVRIL 2022

samedi & dimanche : championnat départemental distances internationales de Seine-Saint-Denis (ouvert)

**L'organisation s'adaptera
aux mesures sanitaires
en vigueur**

STADE MARCEL CERDAN

170 avenue Jean Jaurès, 93500 PANTIN

G.P.S : Latitude : 48.911077 - Longitude : 2.400384

RN 2 Porte de la Villette - Métro : Fort d'Aubervilliers, ligne 7



Le terrain synthétique ne permet aucun piquetage

HORAIRES

	Samedi			Dimanche	
	Matin	Midi	Après-midi	Matin	Midi
Ouverture du greffe	7 h 30	10h30	13H30	7 h 30	10h30
Début des tirs (2 volées d'échauffement)	8 h 30	11h30	14h30	8 h 30	11h30

INFORMATIONS PRATIQUES

Présentation de la licence avec photo ou d'un justificatif d'identité.

Rythme ABC par volées de 6 flèches.

Blasons et distances selon catégories fédérales.

Contrôle du matériel pendant l'échauffement.

Tenue de Club/Compagnie ou blanche exigée pour les podiums.

Pour le Fédéral, pas plus de 2 arcs à poulies par cible.



Restauration sur place tout au long du week-end

RECOMPENSES

Dimanche vers 15h00 pour le championnat départemental distances internationales du CD93

INSCRIPTIONS en ligne <https://tae-pantin.inscriptarc.fr/>

10€ par départ si inscription et règlement avant le 01/04/22.

14€ par départ si règlement effectué à partir du 01/04/22 et le jour de la compétition.

Toute annulation devra être signalée au moins 72h avant le début du concours pour être remboursée.

< Règlement par chèque à l'ordre de Compagnie
< d'Arc de Pantin à adresser à :
< Mme Sandrine MILLON,
< 19 avenue des Tilleuls, 93300 Aubervilliers
< ✉ concours.pantin@gmail.com
< ☎ 06.51.87.00.10 (après 18h)
<
<